

Contrôle virologique post-récolte obligatoire aux fins de dépistage du virus Y de la pomme de terre (PVY)

DEMANDE DE CONTRE-ANALYSE

Un arrêté ministériel fixant les niveaux de PVY maximaux acceptables pour les pommes de terre plantées au Nouveau-Brunswick est publié chaque année.

Une « **politique en matière de contre-analyse** » a été élaborée conjointement avec l'arrêté ministériel. Selon cette politique, les pommes de terre de semence dont le niveau de PVY dépasse d'au plus 3 p. 100 le niveau maximal acceptable peuvent faire l'objet d'une contre-analyse à une reprise, dans la mesure où les conditions relatives à la politique sont respectées. Vous pouvez effectuer une contre-analyse si le niveau de PVY est inférieur ou égal au niveau maximum acceptable + 3%.

Conditions relatives à la politique en matière de contre-analyse

1. Le producteur doit présenter par écrit sa demande visant la contre-analyse au Centre de développement de la pomme de terre.
2. L'échantillonnage de pommes de terre de semence destinées à la contre-analyse doit être supervisé, conformément aux directives du Centre de développement de la pomme de terre. Veuillez téléphoner au Centre de développement de la pomme de terre afin de prendre les dispositions pour effectuer une collecte et une livraison d'échantillons au laboratoire d'analyse.
3. Tous les frais de contre-analyse seront payés par le producteur.
4. Le résultat de la contre-analyse est définitif (les résultats d'analyse antérieurs sont nuls).

Formulaire de demande

Je soussigné(e) _____, demande l'approbation pour effectuer la contre-analyse des lots suivants :

N° de certification	Variété	Classe	Superficie du champ (ha)	Niveau actuel de PVY	Demande Oui ou non

J'accepte les « **Conditions relatives à la politique en matière de contre-analyse** » énoncées ci-dessus.

Signature du producteur : _____

Date : _____

Le formulaire dûment rempli doit être retourné à l'adresse suivante :

Ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches du Nouveau-Brunswick
Centre de développement de la pomme de terre
39, allée Barker
Wicklów, N.-B. E7L 3S4
Canada

Téléphone : (506) 392-5199
 Numéro sans frais : 1-866-778-8762
 Télécopieur : (506) 392-5102